

# Le bataillon de carabiniers 14

Autor(en): **Speckert, Edric**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): - **(2013)**

Heft 2

PDF erstellt am: **05.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-514794>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Le bat car 14 est un des quatre bataillons d'infanterie nouvellement créé par l'Armée XXI, pour faire face à la demande d'AMBA CENTRO et des importants engagements subsidiaires de sûreté.

Toute les photos © Bat car 14.

*Infanterie*

## Le bataillon de carabiniers 14

**Plt Edric Speckert**

### **O**rigine

L'histoire des troupes genevoises de carabiniers remonte à 1824, date à laquelle le colonel Guillaume Henri-Dufour décida de fonder dans le canton du bout du lac la Société Suisse des Carabiniers. Jusqu'en 1862, les formations de carabiniers ont appartenu à la Landwehr et à la réserve de la milice cantonale. A ce titre, elles ne jouaient par conséquent pas de rôle prépondérant dans l'organisation de l'armée suisse du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle.

Ce n'est qu'à partir de 1863 qu'elles vont réellement faire partie prenante de la jeune armée fédérale nouvellement créée à travers la constitution de 1848. Grâce à la qualité de leur équipement et de leur instruction, les troupes de carabiniers vont rapidement être considérées comme un des fleurons des troupes d'infanterie de l'armée fédérale. Formées des meilleurs tireurs de l'époque, qui étaient équipés de carabines les plus modernes, elles seront ainsi intégrées tour à tour dans les troupes d'élite, de Landwehr, de réserve ou de Landsturm. A signaler que seules les compagnies d'élite se sont succédées de manière continue jusqu'à nos jours.

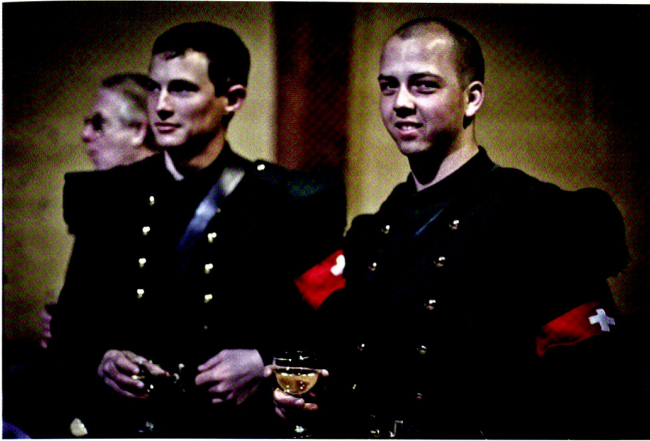
Dans le canton de Genève, la compagnie de carabiniers 72 fut la première troupe fédérale à être mise sur pied. C'est ainsi un règlement fédéral qui fixa l'ordonnance de son uniforme et de son équipement : tunique verte, collet et parements de drap noir, chapeau de feutre noir avec cocarde et panache de plumes de coq, pantalons gris-bleu, guêtres blanches, carabine et couteau de chasse. La compagnie de carabiniers 72, qui va successivement changer de dénomination au fil du temps et des différentes étapes de l'évolution de l'armée (cp car III/2, cp car IV/2, cp car I/13, cp car II/1, cp car II/113) sera au cours du XX<sup>e</sup> siècle incorporée dans plusieurs corps de troupes romands (notamment le bat car 2, le bat fus 13, le bat car 1 ou encore le bat fus 113).

C'est en pleine guerre froide, plus exactement en 1968, que le bataillon de carabiniers 14 est finalement créé sur la base des troupes existantes et issues des différentes unités de carabiniers genevois. Lors du premier jour du cours de répétition de ce nouveau bataillon, le Conseiller d'Etat démocrate-chrétien André Ruffieux remet officiellement au commandant de bataillon de l'époque, le major Jean-Paul Arnold, le drapeau de ce nouveau corps de troupe. Le bataillon de carabiniers 14 fidèle à son prestigieux passé devient à cette période un corps de troupe incontournable en Suisse occidentale au sein duquel plusieurs milliers de miliciens genevois auront l'honneur de servir. A cause de raisons administratives liées à la réorganisation de l'armée, il sera cependant dissout en 1980, pour finalement être reconstitué le 1 janvier 2010, après 30 années de mise en sommeil.

### **Organisation**

Aujourd'hui, le bataillon de carabiniers 14 est, avec le bataillon de carabiniers 1, l'un des deux bataillons de carabiniers de la brigade d'infanterie 2. Parrainé par la République et Canton de Genève, il est composé de militaires provenant essentiellement des cantons de Genève, Vaud et Neuchâtel. Comptabilisant un effectif d'environ 1'000 hommes, le bataillon de carabiniers 14 est organisé exactement sur le même modèle qu'un bataillon d'infanterie classique. En ce sens, son ordre de bataille correspond donc à n'importe quel bataillon d'infanterie sous Armée XXI.

Le bataillon de carabiniers 14 est actuellement commandé par le lieutenant-colonel EMG Pascal Eggen qui reprit ce commandement en 2010 lors de la « renaissance » de ce prestigieux corps de troupe genevois. Dans sa nouvelle mouture, le bataillon de carabiniers 14 est composé d'une compagnie d'état-major, de trois compagnies de combat, La Volante, La Royale et l'Intransigeante ainsi que d'une compagnie d'appui, La Lourde. Enfin, un état-major de bataillon vient compléter la structure de ce corps de troupe.



La compagnie d'état-major est composée de sept sections qui travaillent principalement pour l'état-major de bataillon. Cette unité est constituée d'une section de commandement, d'une section échelon de conduite, d'une section de transmission, d'une section de sûreté (qui est chargée d'assurer la sécurité aux abords du PC de bataillon) ainsi que d'une section d'exploration. Les sections de maintenance et de la logistique travaillent quant à elles pour l'ensemble du bataillon, en devant lui assurer sa capacité à mener ses missions dans la durée. La fonction principale de la compagnie d'état-major est de garantir la conduite et les liaisons du bataillon, ceci essentiellement au profit de l'état-major. Cette unité dispose également des moyens logistiques et d'exploration du bataillon.

Les trois compagnies d'infanterie sont chargées de mener le combat au profit du bataillon. Composées d'une section de commandement et de trois sections d'infanterie, elles représentent de par leur mobilité et de par leur puissance de feu l'élément offensif du bataillon. Ces unités sont spécialisées dans le combat d'infanterie de type conventionnel et sont donc entraînées en conséquence. Le combat en milieu urbain demeure également un domaine de compétence primordial pour elles. A cet effet, elles sont capables de mener des actions décisives dans tout le spectre d'engagement de l'infanterie. Elles constituent à la fois un élément stabilisateur et de dissuasion, une réserve d'intervention polyvalente et graduée, ainsi qu'un noyau dur permettant de faire face à toute résurgence potentielle des combats.

Finalement, la compagnie d'appui est chargée de fournir l'appui feu du bataillon. Outre sa section commandement, elle se compose de trois sections lance-mines, d'une

section d'observateurs ainsi que d'une section de tireurs d'élite. La compagnie d'appui est l'élément de renfort du commandant de bataillon. Grâce à sa mobilité et sa polyvalence, elle est également à même d'appuyer des actions décisives dans tout le spectre d'engagement de l'infanterie. Elle forme une réserve d'intervention multi usage et graduée, notamment par l'intermédiaire de ses éléments tireurs d'élite et fournit grâce à ses éléments lance-mines la puissance de feu principale du bataillon. En outre, lorsqu'elle est renforcée d'une ou plusieurs sections d'infanterie, elle est en mesure de mener des missions offensives, notamment contre les forces ennemies aéroportées ou les forces spéciales. Elle peut enfin mener le combat retardateur et le harcèlement.

### Missions

Le bataillon de carabiniers 14 est un corps de troupe polyvalent et apte au combat qui est à même de mener les tâches dévolues aux troupes d'infanterie de l'armée suisse. Il peut être sollicité lors d'engagement de haute (attaque, défense, combat retardateur) ou de faible intensité (maintien de l'ordre, check-point, escorte).

Il est capable de combattre sur plusieurs types de terrains - urbains, boisés, vallonnés ou encore montagneux - en cherchant à gagner le combat de proximité. Son armement moderne lui permet de mener des engagements dans la durée et de bénéficier d'une puissance de feu considérable tout en disposant de bonnes capacités en matière de mobilité. Avec l'armée XXI, l'infanterie suisse est désormais motorisée et elle ne se déplace plus à pied sur les longues distances.

Conformément à l'adage « qui peut le plus, peut le moins » le bataillon est également parfaitement préparé à mener

des engagements en dessous du seuil des hostilités, que ce soit par exemple pour appuyer les autorités civiles ou encore pour venir en aide à la population en cas de catastrophe naturelle. La troupe est donc sujette à se voir confier des missions diverses et variées ce qui implique que l'instruction dispensée au sein du bataillon a tendance à devenir de plus en plus complexe et différenciée. Les différentes techniques de combat enseignées font du carabinier moderne un militaire flexible et polyvalent capable de remplir tout un spectre de missions.

### **Les services du nouveau bat car 14**

En avril 2010, le bataillon de carabiniers 14 s'est entraîné pour son premier cours du nouveau millénaire aux tâches classiques du combat d'infanterie à Hongrin. Le raid, les embuscades et les coups de main ont ainsi été exercés par les différentes compagnies du bataillon à travers de nombreux exercices réalisés à balles réelles.

En mars 2011, le bataillon a participé dans le canton des Grisons à l'organisation de la phase finale de la coupe de monde de ski à Lanzerheide qui fut un événement couronné de succès. Les organisateurs de la manifestation ont exprimé leur reconnaissance à l'égard des hommes

du bataillon de carabiniers 14 pour le colossal travail de préparation accompli sur et autour des pistes. Ils ont également reconnu que la mise en place de cette épreuve sportive d'envergure internationale n'aurait tout simplement pas été possible sans le concours de l'armée.

Enfin en décembre 2012, sur la place d'armes de Bure, le bataillon s'est entraîné au combat de localité ainsi qu'aux exercices de convoi grâce aux systèmes de simulation ultramodernes SIMUG mis en place par le Centre d'instruction au combat ouest. Le recours intensif à des systèmes de simulation a permis à la troupe de s'exercer au niveau tactique dans des conditions se rapprochant le plus possible des situations d'engagements réels.

E. S.

